https://vernon.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article679

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure
Circonscription de Vernon

Renforcer l'éducation à l'alimentation auprès des élèves

- ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES - ACTIONS ÉDUCATIVES -

Publication date: dimanche 2 octobre 2022

Copyright © Circonscription de Vernon - Tous droits réservés

L'alimentation est au croisement d'enjeux multiples en matière de santé, d'environnement et de citoyenneté. Le vademecum « Éducation à l'alimentation et au goût » présente l'organisation de l'éducation à l'alimentation et au goût en milieu scolaire.

Une éducation à l’alimentation structurée en quatre dimensions

Si un certain nombre de ressources éducatives visent le niveau primaire - car c'est un âge où ce type d'actions a le plus d'effets sur l'évolution des habitudes alimentaires -, l'éducation à l'alimentation concerne tous les élèves, de la maternelle au lycée.

Cette éducation transversale peut être appréhendée par l'ensemble de la communauté éducative dans la totalité du fait alimentaire, qui se décline en plusieurs dimensions :

- nutritionnelle, qui recouvre à la fois l'alimentation et l'activité physique ;
- sensorielle, puisque l'éducation au goût est complémentaire de l'approche nutritionnelle. Cela favorise le plaisir de manger et des moments de partage propice aux échanges ;
- environnementale et écologique : la gestion du gaspillage et des pertes alimentaires, les modes de production agricole et leurs effets sur l'environnement, la sécurité alimentaire à toutes les échelles, constituent par exemple un enjeu d'avenir dans le cadre d'une responsabilité collective ;
- patrimoniale et culturelle : les élèves peuvent découvrir, à travers l'étude de la gastronomie, un art de vivre, la découverte de pratiques culinaires différentes d'un pays à l'autre, la reconnaissance d'un patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO, etc.

Des acteurs multiples

Dans les écoles, les collèges et les lycées, l'ensemble de la communauté éducative peut prendre part à l'éducation à l'alimentation et au goût.

Les professeurs d'économie, de géographie, de sciences de la vie et de la Terre (SVT), de prévention santé environnement (PSE), de langues vivantes, d'éducation physique et sportive (EPS), etc., peuvent conduire un ensemble de projets d'éducation à l'alimentation en lien avec les programmes d'enseignement et les autres acteurs intervenant au sein de l'établissement scolaire (adjoint gestionnaire, chef de cuisine, agents de la collectivité territoriale, conseiller principal d'éducation, assistants d'éducation, infirmier, médecin, etc.).

Les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, producteurs locaux, associations, diététiciens…) peuvent être associés à des projets d’éducation à l’alimentation. Il conviendra toutefois d’être vigilant à ce qu’ils respectent les principes et valeurs de l’institution, et particulièrement le principe de neutralité commerciale, politique et philosophique.

De nombreux projets peuvent également impliquer directement ou indirectement les familles des élèves. L'éducation

Copyright © Circonscription de Vernon

à l'alimentation et la lutte contre le gaspillage alimentaire peuvent être des sujets abordés au sein des espaces parents.

À l'échelle de l'établissement, l'éducation à l'alimentation trouvera sa place dans la programmation d'actions du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), et peut constituer un axe du projet d'école ou d'établissement.

Un ancrage dans le socle et dans les programmes d'enseignement

L'éducation à l'alimentation et au goût concerne l'ensemble des cycles dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Elle mobilise également toutes les disciplines d'enseignement. Elle se prête à des activités qui s'inscrivent directement dans les programmes d'enseignement de l'école préélémentaire au lycée.

En tant qu'éducation transversale, l'éducation à l'alimentation et au goût permet de faire du lien entre les apprentissages fondamentaux et l'ensemble des compétences (langagières, de communication, d'expression, d'argumentation) qu'un élève acquiert tout au long de son parcours.

Une éducation transversale à l'intersection entre promotion de la santé, éducation à la citoyenneté et au développement durable
L'environnement social, culturel et économique influent sur l'état de santé des individus. Ces facteurs sont d'autant plus marqués que les personnes vivent dans des conditions socioéconomiques défavorables.

Le développement de la promotion de la santé en milieu scolaire constitue un levier d'amélioration possible dans la réduction des inégalités sociales et de santé.

L'École promotrice de santé

L'éducation à l'alimentation et au goût s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé.

Cette démarche consiste à inscrire dans le projet d'école ou d'établissement les actions de promotion de la santé. Toute la communauté éducative est concernée et peut mettre en œuvre des mesures en lien avec leurs programmes d'enseignement et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans une approche territoriale

Copyright © Circonscription de Vernon

au sens large. L'École promotrice de santé prend en compte les environnements socio-économiques des élèves afin de répondre à leurs principaux besoins.

Inscrire l'éducation à l'alimentation dans la démarche École promotrice de santé permet de répondre aux objectifs suivants :

- promouvoir de bonnes habitudes d'hygiène de vie et l'activité physique pour prévenir le surpoids et l'obésité ;
- sensibiliser les élèves à l'adoption de pratiques et de consommations alimentaires responsables et durables : production, saisonnalité, territoires, patrimoine, cultures alimentaires, goût et spécificités des produits, métiers, etc. ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- lutter contre les néophobies alimentaires.

Je souhaite m'engager dans la démarche : Ecole promotrice de la santé

L'éducation à la citoyenneté et au développement durable

L'éducation au développement durable (EDD) constitue un contexte particulièrement intéressant pour travailler l'engagement des élèves, notamment en ce qui concerne des problématiques liées à l'alimentation : gestion des déchets, modalités de production et de transport, choix alimentaires, gaspillage alimentaire.

Cette éducation transversale permet aux élèves d'appréhender le monde contemporain en tenant compte des interactions entre l'environnement, la santé, l'économie et la culture. Elle s'inscrit dans le contexte des 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ODD 2030) des Nations Unies.

Il est particulièrement important qu'en tant que futurs citoyens, les élèves expérimentent dans des situations concrètes la transition écologique et le développement durable. C'est par les projets pédagogiques mis en œuvre dans les écoles, les collèges, les lycées généraux, technologiques et professionnels et les structures spécialisées que cette approche empirique est rendue possible. Ainsi, l'engagement des élèves doit être encouragé afin de favoriser la prise d'initiative et les comportements écoresponsables.

[1]https://eduscol.education.fr/1117/e...

Copyright © Circonscription de Vernon

[1] Pour en savoir plus sur l'éducation au développement durable

Copyright © Circonscription de Vernon